

Proposition du Conseil administratif du 5 novembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 230 000 francs destiné à l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la consolation (chapelle de l'ancien crématoire de Saint-Georges, située dans le cimetière de Saint-Georges).

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Construite en 1902, désaffectée depuis 1976, et réhabilitée en 2000 après d'importants travaux, la chapelle de l'Ange de la Consolation est utilisée depuis pour des offices suivis d'une inhumation. En 2001, 126 cérémonies se sont déroulées dans cette Chapelle. Un chiffre resté stable jusqu'à aujourd'hui, ce qui confirme que cette prestation correspond à un besoin de la population. Dans ce contexte, un harmonium a été loué pour répondre aux demandes des familles. Aujourd'hui, il est nécessaire d'envisager l'acquisition d'un instrument adéquat, à savoir un orgue, pour ce lieu de culte.

Rappel historique

- 1902 : Construction, puis mise en exploitation de la chapelle-crématoire-columbarium de Saint-Georges.
- 1976 : Désaffectation de la chapelle et crématoire de Saint-Georges au profit du centre funéraire de Saint-Georges.
- 1991 : Demande du crédit pour la rénovation de la chapelle de l'ancien crématoire.
- 1993 : Début des travaux de réfection de la chapelle de l'ancien crématoire.
- 1999 : Fin de la réfection
- 2000 : Réhabilitation de la chapelle de l'ancien crématoire de Saint-Georges, nommée à cette occasion «*Chapelle de l'Ange de la consolation* », en référence à la fresque qui orne l'intérieur de l'édifice.

Exposé des motifs

La Chapelle de l'Ange de la consolation permet de célébrer les services funèbres suivis d'une inhumation, dans un cadre intime qui correspond aux attentes d'un certain public. Cette chapelle ne possédant pas d'orgue, un harmonium a été loué auprès de la manufacture d'orgues Saint-Martin, sur les conseils de l'organiste titulaire de l'époque, Monsieur Lionel VAUCHER, ceci pour répondre aux nombreuses demandes des familles qui souhaitent des cérémonies avec jeux d'orgues. Cette location, d'un coût annuel de 2'620 francs, a été décidée dans l'attente de l'acquisition et de la mise en place d'un orgue adéquat pour ce lieu. Nul besoin de préciser que les qualités des prestations fournies avec un orgue ou avec un harmonium ne sont pas comparables !

Il convient de souligner que l'utilisation de l'orgue est soumise à une taxe de 180 francs selon l'article 17 du règlement des cimetières, du crématoire et du columbarium de la Ville de Genève. De cette somme, après avoir retranché la prestation reversée à l'organiste et la TVA, il reste un 10 % couvrant en partie les frais d'entretien de l'orgue.

Différentes variantes ont été demandées à la manufacture d'orgues Saint-Martin SA pour obtenir le meilleur prix possible malgré l'absence de concurrence dans cette branche. Toutefois, le service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a dû tenir compte des contraintes du lieu et du contexte particulier d'utilisation. En effet, cet instrument est destiné à accompagner les cérémonies funèbres avec souplesse et doit s'adapter à une grande diversité de circonstances liée aux demandes des familles. Cela implique que l'instrument doit posséder un nombre minimum de jeux et de couleurs sonores et qu'il soit équipé de deux claviers et d'un pédalier. C'est la configuration nécessaire pour permettre à l'organiste d'interpréter un répertoire musical en adéquation avec le volume et l'acoustique de cette chapelle. Par ailleurs, l'instrument requiert d'être installé en tenant compte de la configuration de la galerie, très étroite et amputée dans sa largeur par la cage d'escalier. De plus, le buffet restant relativement important, son coût n'a pu être diminué.

En tenant compte de ce contexte, l'offre la plus basse se situe à hauteur de 230.000 francs et fait l'objet de la présente demande de crédit.

Description de l'instrument

Orgue avec 8 jeux, 2 claviers et pédale (selon descriptif ci-joint)

Estimation des coûts

Crédit : Acquisition d'un orgue 230'000 francs TTC

Orgue	176'000 francs
Buffet	47'000 francs
Réserve pour divers et imprévus	7'000 francs

Total **230'000 francs**

Référence au programme financier d'investissements

Cette demande de crédit est prévue sous le No 084.010.00 du 3ème plan financier d'investissements 2008-2019 pour un montant de 230'000 francs.

Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

Intervention annuelle du facteur d'orgues (entretien et accordage) 1'000 francs

Charge financière annuelle sur 230'000 francs

Intérêts au taux de **3.25 %** et l'amortissement au moyen de **10** annuités 27'310 francs

Gestion financière

Le service gestionnaire est le service des pompes funèbres et cimetières qui est également le bénéficiaire du crédit.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté suivant :

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 230 000 francs destiné à l'acquisition et l'installation d'un orgue dans la chapelle de l'Ange de la consolation, située dans l'enceinte du cimetière Saint-Georges.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 230 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2009 à 2018.

Annexe: offre de la manufacture d'orgues Saint-Martin

Centre funéraire St-Georges
Monsieur Jean-Claude Schaulin
Chef de service
Chemin de la Bâtie 13

1213 PETIT-LANCY

St-Martin, le 2. juin 2008

Orgue de la Chapelle de l'ange de la consolation

Monsieur,

Voici enfin une nouvelle proposition pour la construction et l'installation d'un orgue à tuyaux pour la dite chapelle. Vous trouverez :

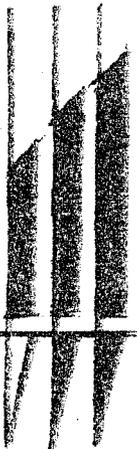
- un projet avec plan et coupe montrant la disposition de l'instrument
- la composition et la description technique des parties essentielles de l'orgue,
- nos conditions : prix, garantie, paiement, délai, etc.

Comme vous pourrez le constater en prenant connaissance de cette étude, nous n'avons pas pu respecter exactement la limite souhaitée de Fr. 200'00.— dont il avait été question lors de notre rencontre à l'Hôtel de Ville.

En voici les raisons : cet instrument se trouvant dans un lieu particulier, si l'on veut qu'il puisse accompagner les cérémonies avec une certaine souplesse, en s'adaptant au mieux aux différentes circonstances, il doit posséder un nombre minimal de jeux, de couleurs sonores et bénéficier de l'équipement de deux claviers et d'un pédalier, même réduit au strict minimum. On aura ainsi, et seulement ainsi, la possibilité d'y interpréter un répertoire

Alexis Reichlin
Jacques-André Jeanneret

Manufacture d'orgues
Grand-Rue 86 - 2054 St-Martin
Tél. 032 853 31 21 - Fax 032 853 68 80



musical relativement large, celui qu'on est en droit d'attendre d'un instrument placé dans un tel édifice : plans sonores de différentes intensités, opposés ou complémentaires, possibilité, surtout, d'exécuter un choral, une mélodie soliste sur l'un des clavier et de l'accompagner sur l'autre avec, comme fond, une pédale de 16 pieds, le tout pouvant former un ensemble étoffé et substantielle.

Mais cette composition de 8 jeux, si elle offre une variété, toute relative, de timbres différents, n'est que tout juste étoffée par rapport au volume et à l'acoustique de la chapelle.

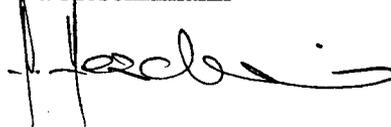
Ma première impression, avant cette étude plus avancée, était de pouvoir diminuer quelque peu le prix du buffet. En réalité, la configuration de la galerie, très étroite et amputée dans sa largeur par la cage d'escalier ne laisse guère d'autre choix que de récupérer le manque de surface au sol par la création d'un buffet tout en hauteur. Ce n'est pas un inconvénient, au contraire. Cette disposition permet une bonne diffusion sonore et, si tous les tuyaux, y compris ceux de la Soubasse 16 pieds, sont installés au niveau des tuyaux de façade, le soubassement est lui réservé à la traction des claviers et à la registration, l'ensemble se présentant de façon simple et logique et d'un accès aisé. Revers de la médaille, le buffet, relativement important ne permet pas de réaliser d'économie. Le ventilateur et le soufflet, ce dernier recouvert d'un plancher, prennent place à même le sol, sur le côté droit de l'instrument.

Cette étude ne se veut pas définitive, mais devrait plutôt servir de base de discussions à d'éventuels et futurs entretiens. Si vous le souhaitez, c'est très volontiers que nous viendrons vous donner, de vive voix, de plus amples explications concernant ce projet et prendre note de vos remarques et suggestions.

Nous sommes très intéressés par la construction de votre instrument et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de recevoir,
Monsieur, nos salutations les meilleures.

A. Aeschlimann



Centre funéraire St-Georges – Petit –Lancy

Propositions pour la construction d'un orgue à tuyaux en la Chapelle de l'ange de la consolation

Composition

Clavier I (C-g³)

1. Flûte	8'	D-cs' en façade, suite sur le sommier
2. Prestant	4'	En métal
3. Quinte	2'2/3	En métal
4. Flageolet	2'	En métal

Clavier II (C-g³)

5. Bourdon	8'	C-ds° en bois, suite en métal
6. Flûte à cheminée	4'	En métal
7. Hautbois	8'	En métal

Pédale (C-f)

8. Soubasse	16'	En bois
-------------	-----	---------

Accouplement et tirasses : II-I, II-P, I-P

Spécifications techniques

Console	En fenêtre, intégrée au maximum au soubassement du buffet.
Claviers	Sont construits en bon bois de sapin, leurs dimensions conformes aux normes de la facture française. - Les marches plaquées d'os. - Les feintes en palissandre ou en ébène. - Etendue : 56 touches (C ₁ -g ₅).
Pédalier	Le cadre en bois de chêne, les touches en hêtre, les feintes plaquées d'ébène. Il sera légèrement incurvé ou plat : - Etendue : 30 notes (C ₁ -f ₃).
Banc	En chêne massif, le placet réglable.
Traction	Mécanique, elle sera de type « suspendu » pour les claviers, mécanique, également, pour la pédale. Les vergettes, en épicea de 1 ^{er} choix comprennent, à l'une de leur extrémité, une tige filetée garnie d'un écrou de réglage en cuir. Tous les renvois : équerres, balanciers, etc., sont en bon bois, ajustés séparément sur leur axe, de manière à obtenir un fonctionnement optimum et garantir un toucher agréable et vif.
Abrégés	Les rouleaux, de section carrée, et les bras sont en fer traités contre la corrosion par thermo-laquage, les crapaudines en bois garnies de casimir, le tout monté sur une planche en sapin massif. Celle-ci est formée de plusieurs planches maintenues par des épars, procédé évitant tout risque de fentes et de torsion.
Accouplements et tirasses	Sont mécaniques et actionnés par tirage au pied : II-I, II-P, I-P.
Registration	Elle sera mécanique, les mouvements de bonnes dimensions afin d'éviter toute perte de course, fonctionnement silencieux, exécution en acier.
Tirants	Ils seront répartis verticalement de part et d'autre des claviers, les boutons en bois tourné, le nom des jeux inscrits sur étiquettes.

- Sommiers** Sont à gravures et à coulisses. Les chapes exécutées en chêne, les faux-sommiers en tilleul, la ceinture et les barres en bois croisé, pour des raisons de sécurité ; les soupapes en épicea de 1^{er} choix garnies de peau, les boursettes : traditionnelles ou sous forme de rondelles de plomb.
- Soufflerie** L'air nécessaire au fonctionnement de l'orgue est produit par un ventilateur électrique. Celui-ci est placé dans une caisse insonorisée et relié au porte-vent par une manchette de peau, afin d'éviter transmission de bruit et vibration.
- Soufflet** La pression du vent est stabilisée par des soufflets à 1 pli rentrant, cunéiformes ou parallèles, selon le style de l'instrument. La régulation est assurée par des boîtes à rideau.
- Il est prévu, ici, 1 soufflet à table parallèle.
- Porte-vent** En sapin massif. Ils sont dimensionnés de manière à ce que le vent soit suffisant, calme, mais vif, aussi.
- Postages** Les tuyaux postés sont posés sur des chapes en épicea, les tuyaux de bois accrochés au moyen d'un nez de chêne, ceux en métal, de même que les anches, attachés jusqu'au Fa 4'.
- Buffet** En épicea massif de belle qualité.
Finition selon entente, façonnage et assemblages selon les règles de l'Art (tenons, mortaises, queues d'aigles, etc.).
- Tuyaux de bois** En épicea de 1^{ère} qualité sur pied de chêne. Leur nombre dépend de la disposition générale de l'instrument, ainsi que de la place disponible après dessin des sommiers.
- Tuyaux d'étain**
- | | | |
|------------|--------------------|-----------|
| Alliages : | Principaux | Etain 80% |
| | Bourçons et Flûtes | Etain 40% |
| | Anches | Etain 80% |
- Tous les tuyaux sont coupés au ton jusqu'au 4', les calottes des Bourçons et Flûtes à cheminée bombées et soudées . Biseaux en plomb.
- Harmonisation** Nous vouons le plus grand soin à l'harmonisation de nos instruments. Chaque jeu est harmonisé en fonction de son caractère propre et de son mélange avec les autres jeux.

Conditions

Garantie	Nous accordons une garantie de 10 ans pour toutes les pièces livrées par nous, sauf pour le moteur-ventilateur (1 an).
Délai de livraison	Il est actuellement de 18 mois, à partir de la signature du contrat.
Sont à la charge du maître de l'ouvrage	<ol style="list-style-type: none">1. L'aménagement de l'emplacement de l'orgue2. Les installations électriques par un électricien-concessionnaire, à savoir :<ul style="list-style-type: none">- la ligne pour le ventilateur (380 V.).- les lignes, lampes et prises nécessaires à l'éclairage de l'orgue.- la consommation électrique durant le montage et l'harmonisation.3. La mise à disposition de quelques aides pour le déchargement et le transport des pièces lourdes à l'arrivée de l'instrument.4. L'installation d'un échafaudage et d'un treuil mobile, si nécessaire.5. Les augmentations dues au renchérissement du coût de la vie intervenant d'ici la fin des travaux.
Conditions de paiement	30% à la signature du contrat. 25% au début de la construction en atelier. 25% au début des travaux dans l'église. 10% au début de l'harmonisation. 10% à la réception des travaux. D'autres conditions peuvent être envisagées.

Prix

1. De l'instrument

8 jeux, 2 claviers et pédale, acc. II-I, tirasses II-P, I-P:

fr 176'000.--

2. Du buffet

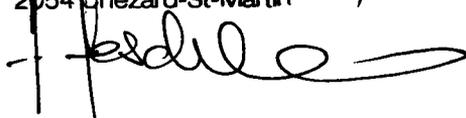
En épicéa teinté et ciré :

fr 47'000.--

Ces prix sont valables jusqu'au 31.12.2008 et comprennent la TVA au taux de 7,6%.

Saint-Martin, le 29 mai 2008

Manufacture d'orgues
Saint-Martin SA
Grand-Rue 86
2054 Chézard-St-Martin



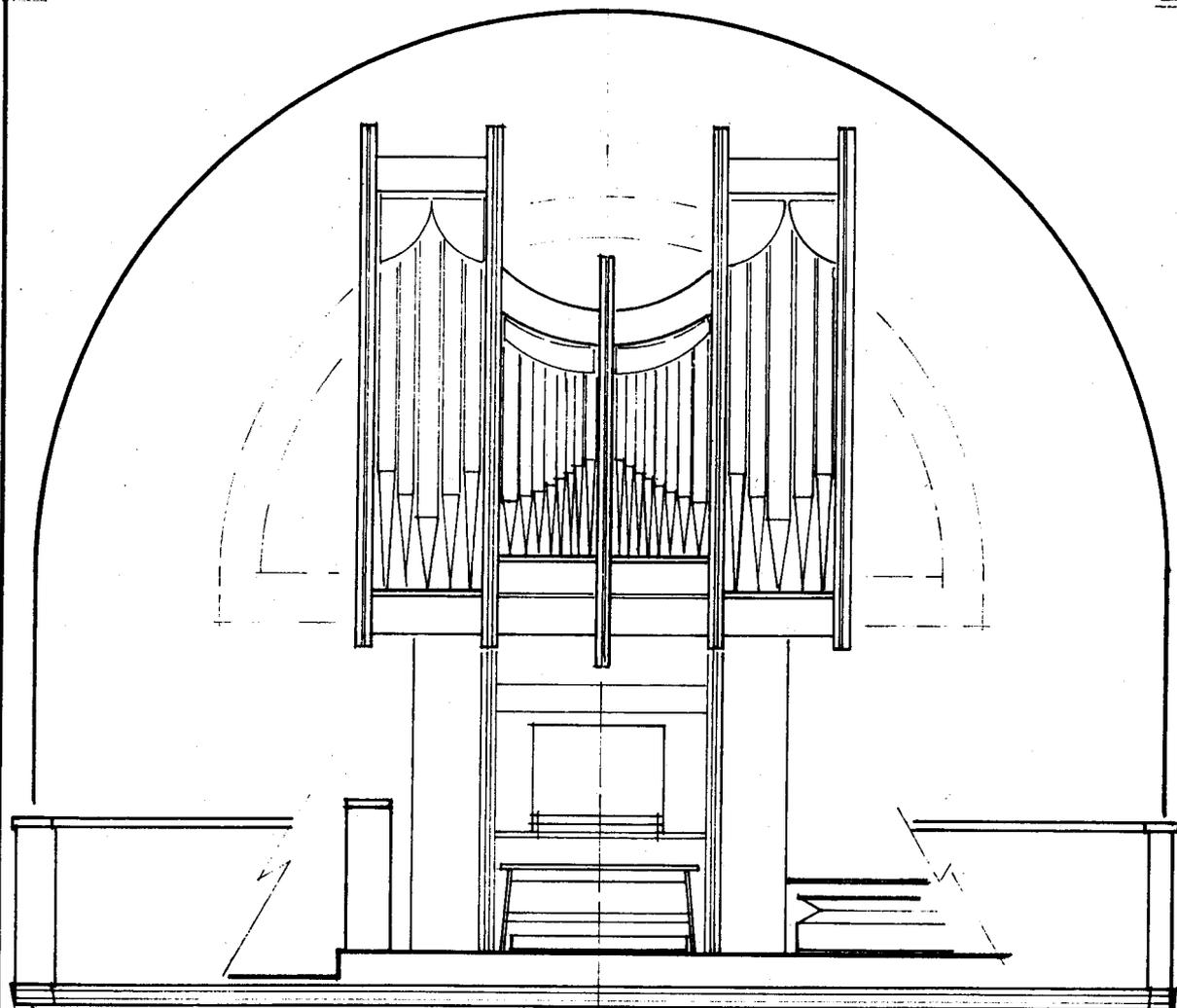
Centre funéraire St-Georges - Petit-Lancy

Chapelle de l'ange de la consolation

Projet pour la construction d'un orgue

Élévation 1:50

St-Martin, 28.05.2008



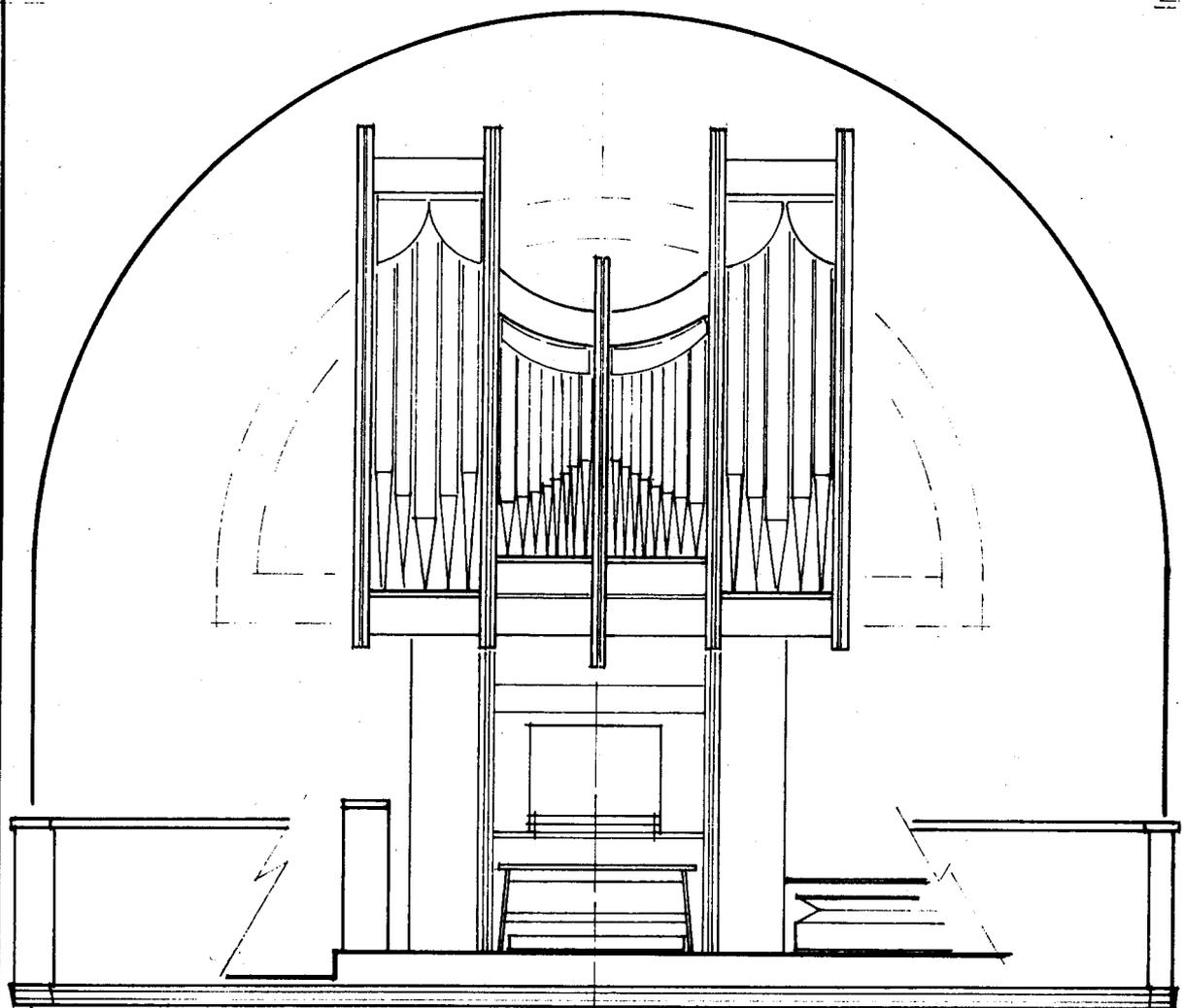
Centre funéraire St-Georges - Petit-Lancy

Chapelle de l'ange de la consolation

Projet pour la construction d'un orgue

Élévation 1:50

St-Martin, 28.05.2008



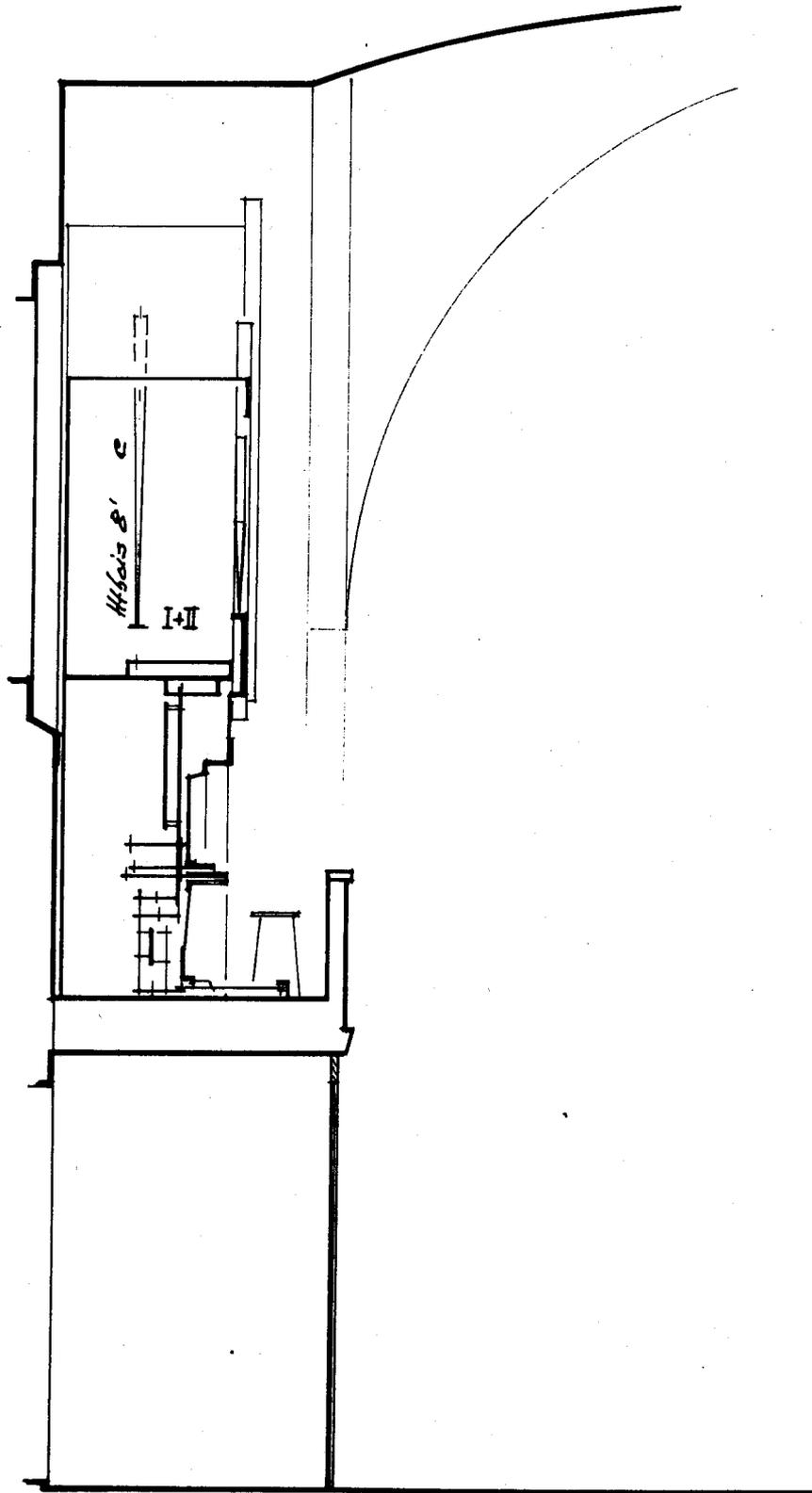
Centre funéraire St-Georges - Petit-Lancy

Chapelle de l'ange de la consolation

Projet pour la construction d'un orgue

Coupe de profil 1:50

St-Martin, 28.05.2008



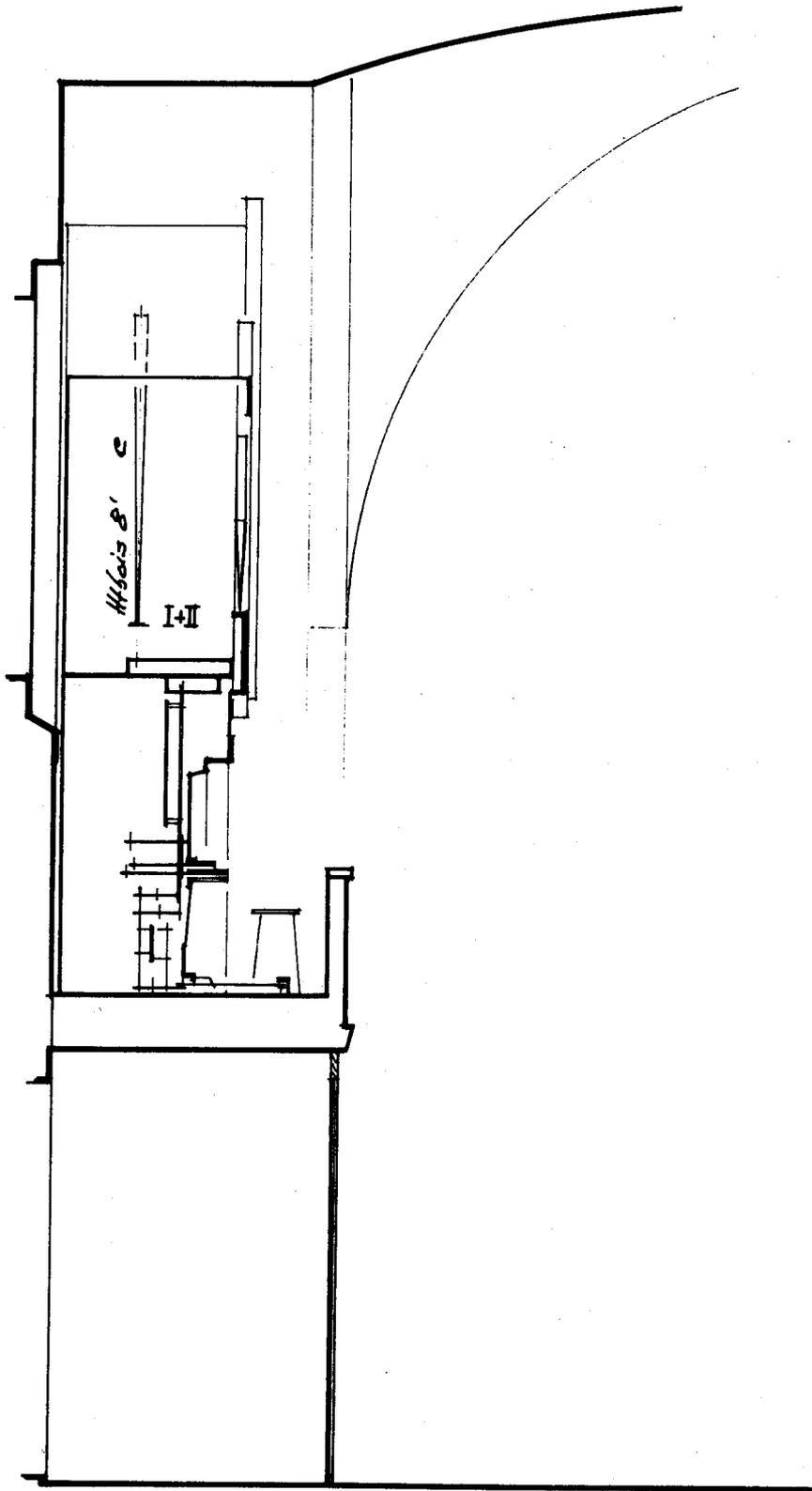
Centre funéraire St-Georges - Petit-Lancy

Chapelle de l'ange de la consolation

Projet pour la construction d'un orgue

Coupe de profil 1:50

St-Martin, 28.05.2008



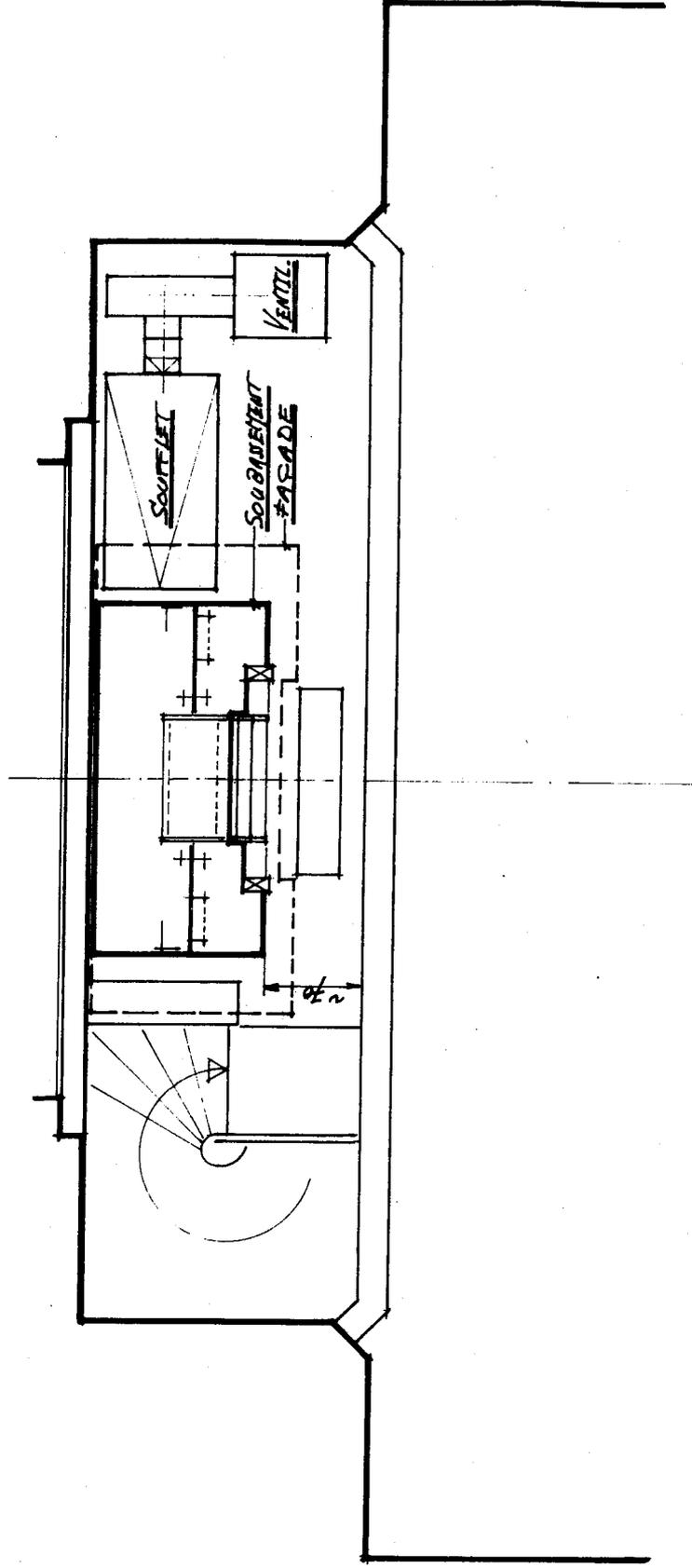
Centre funéraire St-Georges - Petit-Lancy

Chapelle de l'ange de la consolation

Projet pour la construction d'un orgue

Plan au sol 1:50

St-Martin, 28.05.2008



Centre funéraire St-Georges - Petit-Lancy

Chapelle de l'ange de la consolation

Projet pour la construction d'un orgue

Plan au sol 1:50

St-Martin, 28.05.2008

